



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE TIR EN SALLE

Adultes : arc classique et arc à poulies

SAMEDI 5 et DIMANCHE 6 FEVRIER 2022



Organisateur : Compagnie de Tir à l'Arc de CHATILLON

Gymnase République – 21 Avenue de la République 92320 CHATILLON

Règlement : Disponible sur le site du CD92 : <https://www.tiralarc92.com/>

Condition d'inscription :

- Figurer au classement départemental établi sur la base des trois meilleurs scores obtenus en compétition
- S'être préinscrit sur le site Internet du comité départemental selon le règlement
- Les quotas sont donnés à titre indicatif et susceptibles d'ajustement en fonction des effectifs par catégories.

Horaires :

Greffe	Entraînement sur blason	Tirs qualificatifs	Phases Finales
8 h 15	9 h <i>Contrôle du matériel pendant l'entraînement</i>	9 h 30 <i>Les blasons ne seront pas changés, sauf nécessité pour les tirs comptés</i>	1 h après la fin des tirs de qualification <i>(ajustable après décision des organisateurs et arbitres)</i>

2 volées d'échauffement avant les phases finales pour chaque catégorie

Blasons :

Blasons tirs de qualification : Trispot 40 cm pour toutes les catégories

Blasons phases finales : Trispot 40 cm pour toutes les catégories

Obligatoire : Licence et certificat médical selon réglementation en vigueur le jour de la compétition

Tenue de club ou blanche et chaussures de sport

Pass sanitaire obligatoire selon les consignes sanitaires en vigueur au jour de la compétition

Port du masque obligatoire sauf pendant les phases de tir.

Inscription :

Pré-inscription **obligatoire** sur le site du CD92 : <https://www.tiralarc92.com/>

Règlement de 5,00 € à l'ordre de « CTAC 92 » à envoyer accompagné de la feuille jointe avant le 27 janvier à

Claudine GUILPAIN

35 Avenue de Paris – 92320 CHATILLON

email: ctac92@orange.fr

En cas de non sélection, les frais d'inscription seront remboursés

Buvette ouverte pendant toute la durée du concours

**Les Archers Châtillonnais se réjouissent de vous accueillir
et vous souhaitent un bon tir**



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE TIR EN SALLE

Adultes : arc classique et arc à poulies

SAMEDI 5 et DIMANCHE 6 FEVRIER 2022



Club/Cie : _____

Contact : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Nom - Prénom	Licence	Catégorie	Type d'arc	
			CL	CO

Rappel des horaires des tirs :

Ouverture du greffe : 08h15

Entraînement sur blason : 09h00

Contrôle du matériel pendant l'entraînement

Tirs qualificatifs : 09h30

Phases finales : 1 heure après la fin des tirs de qualification (ajustable après décision des organisateurs et arbitres)

Règlement à l'ordre de « CTAC 92 »

Document, accompagné du règlement (5,00 €/archer) à retourner obligatoirement avant le : **27 janvier 2022**

Claudine GUILPAIN – 35 Avenue de Paris 92320 CHATILLON

Email: ctac92@orange.fr

En cas de non sélection, les frais d'inscription seront remboursés.